

07 oct 2022 -18:08

## Vers un renforcement des ambitions fédérales pour l'économie circulaire avec Zakia Khattabi

*Le Conseil des ministres de ce vendredi 7 octobre a approuvé six nouvelles mesures en vue de renforcer le plan d'action fédéral 2021-2024 pour une économie circulaire. Après avoir instauré un dispositif de gouvernance climatique inédit et avoir ancré l'utilisation des ODD (objectifs développement durable) comme boussole de la politique gouvernementale fédérale, Zakia Khattabi s'attèle désormais à la création d'un cadre structurel à long terme pour la politique fédérale en matière d'économie circulaire. Parallèlement, la ministre lance une initiative pour étudier si, outre la collecte et le traitement des déchets, la conception circulaire des produits pourrait également être soumise à la responsabilité élargie des producteurs.*

À l'initiative de la ministre fédérale de l'Environnement Zakia Khattabi et du ministre fédéral de l'Economie Pierre-Yves Dermagne, le gouvernement Vivaldi approuvait, le 17 décembre dernier, le plan d'action fédéral 2021-2024 pour une économie circulaire. Composé de 25 mesures concrètes, ce plan vise notamment à encourager la création d'emplois de qualité non délocalisables. À lutter contre le changement climatique, la perte de biodiversité, la dégradation et la destruction des écosystèmes, mais encore à réduire notre dépendance vis-à-vis des matières premières.

Un travail de suivi semestriel avait été décidé : d'une part afin de faire le point sur l'avancement de la mise en œuvre de ce plan d'action ; d'autre part en vue de permettre aux différents cabinets de proposer des mesures additionnelles à ce plan. Le Conseil des ministres de ce vendredi 7 octobre a approuvé six nouvelles mesures, déposées par les cabinets Khattabi et Gilkinet.

Mesure 1 : Étudier les modalités et formuler des recommandations pour une structure de gouvernance fédérale pour l'économie circulaire.

Mesure 2 : Étudier comment les mesures régionales dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs peuvent être renforcées par la politique fédérale des produits.

Mesure 3 : Rétrofit des véhicules de déplacement sur route.

Mesure 4 : Rétrofit des systèmes de freinage des wagons

Mesure 5 : Recyclage des navires de navigation de plaisance

Mesure 6 : Analyser comment développer la filière de réutilisation et recyclage des batteries des véhicules de motorisation électrique, en ce compris les vélos et la micromobilité.

« Les effets de plus en plus palpables du dérèglement climatique, de la perte de biodiversité, de la raréfaction des matières premières, mais aussi de la crise énergétique dont on connaît le lourd impact

pour les ménages et les entreprises, nous rappellent de la manière la plus violente qui soit la nécessité de déployer une nouvelle économie. Un modèle circulaire, et non plus linéaire, fondé sur le principe de « refermer le cycle de vie » des produits, des services, des déchets, des matériaux, de l'eau et de l'énergie, constitue un pas indispensable en vue de rapprocher nos écosystèmes industriels du fonctionnement des écosystèmes naturels. », déclare la ministre fédérale de l'Environnement, Zakia Khattabi.

Dans les prochains mois, un travail d'analyse et de cartographie sera mené pour savoir si (et comment) une gouvernance fédérale peut permettre une interaction/collaboration durable entre les pionniers dans le domaine des compétences fédérales en matière d'économie circulaire et y apporter une valeur ajoutée.

« Le secteur de la mobilité et des transports regorge de challenges en la matière. L'intégration du principe de circularité doit être pensé et intégré tout au long du cycle de production et de vie des moyens de transports actuels et futurs. À cet effet, la circularité des batteries des véhicules électriques est un défi majeur dans le cadre de la transition énergétique. Je félicite mon collègue de la mobilité, Georges Gilkinet pour les quatre initiatives qu'il a déposé en ce sens. Un pas de plus pour une mobilité plus durable ! », conclut la ministre écologiste.

Zakia Khattabi, ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 5e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 220 20 11  
<https://khattabi.belgium.be>  
[info@Khattabi.fed.be](mailto:info@Khattabi.fed.be)

Adrien Volant  
Porte-parole  
+32 497 82 39 56  
[adrien.volant@khattabi.fed.be](mailto:adrien.volant@khattabi.fed.be)